

# **Regards sur l'accueil des amateurs adultes dans les conservatoires**

## **Synthèse de l'enquête réalisée en 2012 par la DGCA (bureau de l'éducation artistique et des pratiques amateurs)**

### **Genèse de l'enquête**

Dès 1999, Catherine Trautmann, soulignait dans une circulaire adressée aux DRAC, la nécessité que « *les pratiques artistiques des amateurs fassent l'objet d'une plus grande attention des services du ministère de la culture.* »

Depuis, l'État comme les collectivités territoriales et les associations de praticiens amateurs ou d'éducation populaire ont poursuivi leurs efforts pour développer l'éducation et l'enseignement artistiques et, comme le montrent notamment les enquêtes sur les pratiques culturelles des français, les pratiques artistiques des amateurs se sont développées et la demande sociale en ce domaine ne cesse de s'accroître.

Par ailleurs, la France bénéficie d'un réseau de structures d'enseignement artistique particulièrement développé comprenant plus de 450 conservatoires classés par l'État, dont la mission première est de former des praticiens amateurs : plus de 95% des élèves de ces conservatoires seront des « amateurs adultes » qui n'envisageront jamais de se professionnaliser et le rôle de « centre ressources pour les amateurs » des conservatoires a été maintes fois réaffirmé.

Pourtant la question de l'accueil des amateurs adultes dans les conservatoires est très mal connue et aucune enquête nationale sur le sujet n'avait été réalisée. C'est pour tenter de combler cette lacune que le bureau de l'éducation artistique et des pratiques amateurs et le bureau des enseignements de la DGCA ont décidé, en 2012, de lancer cette enquête.

### **Les limites de l'enquête**

- **les définitions sont souvent floues** et les termes employés peuvent être compris de façon multiples. Pour ne citer que 3 exemples :
  - comment distinguer les « adultes amateurs » des autres élèves ?
  - qu'entend-on par « pratique collective » ?
  - un cours collectif est-il une pratique collective ?.

- **le nombre de répondants**

si près de 50% des conservatoires classés ont répondu à l'enquête, il nous a été toutefois impossible de déterminer la proportion de ceux qui n'ont pas répondu parce qu'ils n'accueillaient pas d'amateurs adultes ... ou pour d'autres raisons.

Les chiffres donnés **doivent donc être lus avec précaution** ; ils permettent toutefois de **dégager des tendances générales** .

- **une place prédominante de la musique** : 240 réponses concernent la musique, 121 la danse , 51 les arts dramatiques.

## **Les principaux résultats**

### **1. La question des adultes dans la politique des conservatoires**

- **qu'est-ce qu'un adulte amateur** : l'ensemble des répondants s'accorde pour considérer que le terme « d'amateur adulte » désigne des personnes majeures qui ne sont pas engagées dans un cycle professionnel et ne désirent pas avoir une pratique professionnelle.
- **la question des adultes amateurs est une préoccupation importante, voire centrale**, pour une majorité de conservatoires et ce, quel que soit les types de conservatoires considérés ou leur implantation régionale ; cette préoccupation a tendance à s'accroître.
- **une question très présente dans les projets d'établissements** : les trois quarts des répondants mentionnent cette question dans leur projet d'établissement et la moitié des répondants fournissent des détails significatifs.
- **une grande homogénéité des réponses selon le type de conservatoire (CRC-CRD-CRR) et les régions**

### **2. La place des amateurs adultes dans l'établissement**

- **le conservatoire, un centre ressource pour les amateurs** : 80 % des répondants reçoivent des adultes désirant avoir une pratique amateur et, soit 65% de l'ensemble des répondants peuvent les orienter vers d'autres conservatoires ou associations dans le cas où ils ne peuvent répondre eux-mêmes à leur demande.
- **les adultes peuvent trouver une place dans les conservatoires** : 90% des répondants intègrent des amateurs dans leur établissement ; ceux-ci représentent environ 20% des effectifs et 18% du temps de cours ; toutefois le nombre d'adulte accueillis et le temps qui leur est consacré sont très variables.
- **des cours collectifs ou des pratiques collectives prédominantes** : les ateliers de pratique collective sont la règle en danse et en théâtre ; en musique, la situation est plus confuse : les trois quarts des répondants proposent des pratiques collectives aux adultes **mais près de la moitié d'entre eux leur propose de suivre un cours individuel inscrit dans un cursus.**
- **les partenariats entre conservatoires et groupes ou associations d'amateurs sont fréquents** : mises à disposition de locaux (dans 59 % des conservatoires accueillant des adultes), le plus souvent à titre gratuit (55 %) ; mises à disposition d'enseignants encadrant les amateurs adultes (43 %).

Par ailleurs 40 % des conservatoires accueillant des adultes ont mis en place des partenariats avec des lieux de création / diffusion.

### **3. Les modalités administratives et les frais d'inscription**

- **dans la très grande majorité des cas les adultes sont inscrits directement par le conservatoire** (204 sur 241 répondants).

Certains sont inscrits dans une association partenaire (52 conservatoires). La situation de la ville de Paris où c'est le cas pour tous les conservatoires d'arrondissement semble, à ce titre, particulière

- **les frais d'inscription** sont très variables d'un conservatoire à l'autre et, dans un même conservatoire, ils ne recouvrent pas tous la même réalité, ni le même nombre d'heures.

L'analyse n'a pas permis de distinguer les différentes disciplines (musique, danse ou théâtre) ou les modalités (cours collectifs ou individuels).

L'analyse des moyennes et médianes permet toutefois d'induire que l'ordre de grandeur du coût d'inscription annuel se situe entre 100 € et 350 €

**Il n'est toutefois pas possible de conclure et cette question mériterait une étude spécifique.**

#### **4. Les modalités de rétribution des enseignants**

- **Les heures d'interventions spécifiques dédiées aux amateurs adultes sont le plus souvent intégrées dans le volume horaire des enseignants (95% des réponses).**

### **Conclusion**

**Ce premier regard sur les adultes dans les conservatoires pose plus de questions qu'il n'en résout :**

4 exemples :

- faut-il privilégier des parcours spécifiques pour les adultes ?
- faut-il privilégier les seules pratiques collectives ?
- Les adultes doivent-ils s'inscrire dans les mêmes cursus que les élèves en formation initiale ?
- comment éviter une discrimination par l'argent et favoriser la pratique artistique de tous, sans considérer que la puissance publique ait vocation à financer les pratiques de loisirs des adultes ? ...

### **Poursuivre le travail par une étude plus spécifique et approfondie**

Le département des publics et de la diffusion a proposé de réaliser une étude qui pourrait fournir des pistes de réflexion visant à développer l'ensemble des actions favorisant les pratiques artistiques de la population et à mieux valoriser les actions mises en place.

Cette étude s'inscrirait dans le cadre de la place prioritaire que le ministère entend accorder, en lien étroit avec les collectivités, à l'éducation artistique et culturelle qui vise à favoriser l'accès de tous les jeunes, aux arts et à la culture en n'excluant aucune population et aucun âge de la vie. Elle permettrait au ministère et aux collectivités territoriales de disposer d'éléments quantitatifs et qualitatifs précis sur l'accueil des amateurs adultes dans les conservatoires par le biais d'une étude typologique des actions proposées à ces publics.

Cette étude porterait à la fois sur la caractérisation du public accueilli, sur les conditions administratives et financières de cet accueil ainsi que sur l'offre proposée en matière de pratique artistique : cours individuels, cours collectifs, pratiques collectives, pratiques inter-générationnelles, etc.. Elle devrait également inclure dans son champ les dispositifs partenariaux mis en place avec d'autres institutions (éducation nationale, éducation populaire, associations d'amateurs ...).